

Suite au succès incontestable de la mobilisation du mercredi 9 mars, 500 000 manifestants dans toute la France, revendiquant le retrait total sans conditions du projet de loi Travail dite « El Khomri », les organisations syndicales soussignées appellent, en soutien à l'appel des organisations de jeunesse de notre pays, à une nouvelle journée d'actions le JEUDI 17 MARS 2016 :

DÉCLARATION COMMUNE CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Les mobilisations, notamment celles du 9 mars initiées par les organisations de jeunesse et les organisations syndicales de salariés (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL), ont contraint le gouvernement à des concessions sur la loi Travail.

Pour autant les aménagements annoncés par le Premier Ministre ne changent pas la philosophie générale du projet. Il ne répond pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salarié-e-s et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne justifie pas la casse du code du travail mais nécessite un changement de politique économique et sociale.

Ce texte continue à diminuer les droits des salarié-e-s et à accroître la précarité, notamment des jeunes. Décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise et affaiblissement des conventions collectives de branches, fragilisation des droits individuels acquis, mise en cause des majorations des heures supplémentaires, facilitations des licenciements, affaiblissement de la médecine du travail... sont autant d'exemples de régressions qui demeurent.

L'universalité de la garantie jeune sans les moyens en conséquence relève d'un effet d'annonce. Face au chômage et à la précarité auxquels sont confrontés les salarié-e-s, les femmes et les jeunes en particulier, l'urgence est à la conquête de nouveaux droits. Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) soutiennent et appuient les actions des 17 et 24 mars. Elles confirment leur appel à la mobilisation par la grève et les manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

La mobilisation se construit pour que le gouvernement nous entende enfin et retire son projet de « loi travail ».

Outre le jeudi 17 mars, des actions vont s'enchaîner jusqu'au jeudi 31 mars où nos organisations syndicales appellent à une journée de grève générale :

— Le Mardi 22 mars à 18h : Meeting en présence de Gérard Filoche, inspecteur du travail «

Comment résister à la casse du « code du travail ».

— Le Jeudi 24 mars : Journée d'actions et de mobilisation interprofessionnelle contre la loi travail.

— **Le Jeudi 31 mars : grève interprofessionnelle.**

Pour vous informer, recueillir vos avis, en débattre, nous vous inviterons à des assemblées générales.

TOUTES et TOUS ENSEMBLE on continue jusqu'au retrait !

JEUDI 17 MARS

MANIFESTATION à Montpellier

à 11h départ de l'U.P.V. pour rejoindre la Préfecture

puis à 13h départ de la Préfecture

Un préavis de grève a été déposé.

SNTRS-CGT, CGT des universités de Montpellier, SNESUP-FSU, SNPREES-FO, SUD Recherche EPST, Sud Éducation, Solidaires Étudiant-e-s.